

# AVIS AU PUBLIC

## Modifications du règlement général de la circulation

Il est porté à la connaissance du public que le collège des bourgmestre et échevins, lors de sa séance numéro 2025/22 du 16 juin 2025, a édicté les modifications ponctuelles et à durée déterminée du règlement de circulation de la commune de Hesperange suivantes :

Référence	Objet
2025/22-1.1	Hesperange, rue Jules Diederich – remplacement des fenêtres de toit du 08.07.2025 au 09.07.2025
2025/22-1.2	Fentange, rue Pierre Capesius – fête scolaire le 10.07.2025
2025/22-1.3	Alzingen, rue de Hesperange – fête scolaire le 09.07.2025
2025/22-1.4	Fentange, rue Gewaennchen – travaux de rénovation le 20.06.2025
2025/22-1.5	Alzingen, rue Josy Haendel – travaux de rénovation du 16.06.2025 au 20.06.2025
2025/22-1.6	Itzig, rue de Bonnevoie – travaux d'infrastructure du 16.06.2025 au 04.07.2025
2025/22-1.7	Hesperange, route de Thionville – construction d'un ascenseur du 16.06.2025 au 27.06.2025
2025/22-1.8	Howald, rue Ernest Beres – travaux de raccordement du 17.06.2025 au 01.07.2025
2025/22-1.9	Hesperange, route de Thionville – travaux de raccordement le 26.06.2025
2025/22-1.10	Howald, route de Thionville – travaux de réfection du 24.06.2025 au 11.07.2025
2025/22-1.11	Itzig, rue de Bonnevoie/chemin rural adjacent au CR226 – travaux d'infrastructure du 01.07.2025 au 11.07.2025
2025/22-1.12	Fentange, rue de Gasperich/CR231 – sécurisation de l'accès au dépôt de chantier du 16.06.2025 au 31.12.2025

Le texte desdites délibérations est à la disposition du public à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement.

Hesperange, le 16 juin 2025.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le secrétaire,



Le bourgmestre,

